

Ouverture européenne et internationale des établissements du second degré
Mobilité des élèves de collège et de lycée en Europe et dans le monde



RECTORAT DE LA RÉUNION
24, avenue Georges Brassens - cs 71003 - 97743 St-Denis cedex 9 - www.ac-reunion.fr

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES ET
INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION
ce.dareic@ac-reunion.fr - 0262 48 14 38

DÉCLARATION DE DÉPLACEMENT COLLECTIFS D'ÉLÈVES
OU D'ÉTUDIANTS À L'ÉTRANGER

à adresser à dareic.cdm@ac-reunion.fr, impérativement au moins un mois avant la date
prévue de départ

ÉTABLISSEMENT	<input type="checkbox"/> Collège	<input type="checkbox"/> LEGT	<input type="checkbox"/> LPO	<input type="checkbox"/> LP	<input type="checkbox"/> public	<input type="checkbox"/> privé sous contrat
	<input type="text"/>					
	<input type="text"/>					

Type de mobilité séjour culturel et linguistique projet d'établissement
 programme européen Erasmus+ : KA2 – KA102 - KA103
 SEHA programme de l'OFAJ programme ProTandem

Pays de destination et ville du séjour

Numéro d'appariement (si pertinent) :

Voyage avec réciprocité : OUI – NON accueil du partenaire en (mois/année)

Durée : du au soit jours (dont jours sur le temps scolaire)
(5 jours maximum sur le temps scolaire, sauf PFMP et projets européens ERASMUS+)

Nombre d'élèves : Nombre d'accompagnateurs :

Hébergement : famille des correspondants accueil en famille rémunéré
 hôtel/auberge de jeunesse autre : préciser

Ouverture européenne et internationale des établissements du second degré
Mobilité des élèves de collège et de lycée en Europe et dans le monde

Décision du Chef d'établissement/ Directeur FAVORABLE ou RÉSERVÉ

Date :

Signature :

Accusé de réception par la DAREIC

Pièces à joindre obligatoirement à ce dossier :

Liste des élèves

Projet pédagogique

Budget du voyage indiquant la participation famille et les aides obtenues ou demandées

Liste des accompagnateurs et ordres de mission

La circulaire du 3 juin 2016 a rétabli l'obligation pour le mineur voyageant sans l'un de ses deux parents, la présentation **d'une autorisation de sortie de territoire** dont le formulaire est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

Remarques ou conseils éventuels :

Date :

Signature :

Textes de référence

* [Circulaire n°2016-091 du 15-06-2016](#) relative à la mobilité des élèves de collège et lycée en Europe et dans le monde.

* [Circulaire n°2011-117 du 3 août 2011](#) relative aux modalités d'organisation des sorties et voyages scolaires au collège et au lycée.

* [Circulaire n°2013-106 du 16 juillet 2013](#) relative à la simplification des formalités administratives dans le transport et l'encadrement des élèves dans le cadre des sorties et voyages scolaires dans les premier et second degré